1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

**Activités non législatives**

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

**Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

AGRICULTURE

4. (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation d'aliments médicamenteux pour animaux et abrogeant la directive 90/167/CEE du Conseil **(première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2014/0255 (COD)

et

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux médicaments vétérinaires **(première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2014/0257 (COD)

* Etat d'avancement des travaux

13196/14 AGRILEG 179 VETER 84 CODEC 1813

13289/14 AGRILEG 185 VETER 87 PHARM 70 MI 665 CODEC 1838 IA 2

+ REV 1 (es)

5. (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux **(première lecture)** (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 43 du TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0141 (COD)

* Accord politique

9574/13 AGRI 309 AGRILEG 64 CODEC 1085 PHYTOSAN 13

**Activités non législatives**

6. Agriculture durable, forêts et pêche dans la bio-économie, un défi pour l’Europe

* Echange de vues

PÊCHE

7. Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2016, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 43.3 du TFUE)

* Accord politique

8. Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2016, les possibilités de pêche applicables en mer Noire pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 43.3 du TFUE)

* Accord politique

**Divers**

9. a) Codex Alimentarius

* Informations communiquées par la présidence

b) (évent.) Propositions législative en cours d'examen

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

i) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) nº 999/2001, (CE) nº 1829/2003, (CE) nº 1831/2003, (CE) nº 1/2005, (CE) nº 396/2005, (CE) nº 834/2007, (CE) nº 1099/2009, (CE) nº 1069/2009, (CE) nº 1107/2009, (UE) nº 1151/2012, (UE) nº [….]/2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (**première lecture**) **(délibération législative**)

* Informations communiquées par la présidence

ii) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires **(première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2014/0014 (COD)

* Informations communiquées par la présidence

c) (évent.) Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles

* Informations communiquées par la présidence

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil) (1)

d) (évent.) Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique et à l’étiquetage des produits biologiques, modifiant le règlement (UE) n° XXX/XXX du Parlement européen et du Conseil [règlement sur les contrôles officiels] et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil

* Informations communiquées par la présidence

e) Donner des moyens aux jeunes agriculteurs – un élément essentiel pour l'Europe à l'horizon 2050

(Ettelbrück, Luxembourg, 2 juillet 2015)

* Informations communiquées par la présidence

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(\*) Point sur lequel un vote peut être demandé.

**(1)**Décision à prendre à la majorité qualifiée en début de séance.

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.